Je suis agent public :
JE VOTE aux élections professionnelles du CSE !

La défense des agents sous statut public ne se limite pas aux CPLU et CPN.
Une mobilisation des personnels pour les prochaines élections est décisive pour défendre leurs droits et le statut.
Le **vote électronique**, une première à Pôle Emploi :
Ouvert entre **le lundi 28 octobre à 10h et le 8 novembre à 10h**.
Vous recevrez vos codes de connexion à votre domicile à compter du 21 octobre.

Le secteur public vous alerte : la période de vote commence pendant les vacances scolaires.
Soyez attentifs, ne laissez pas passer l'occasion de vous faire entendre !

Jour de fractionnement

L'alimentation dans E-temptation se fait au fil de l'eau, dès lors que les conditions sont acquises :

- 1 jour si le nombre de jours de CA pris en dehors de la période du 1er mai au 31 octobre, est de 5, 6 ou 7 jours de CA.
- 2 jours si ce nombre est de 8 jours ou plus.

Si vous ne pouvez pas les solder avant le 31 décembre, vous pouvez prévoir de les mettre sur votre CET.

Sur le renouvellement du temps partiel :

« L'autorisation d'assurer un service à temps partiel est renouvelable pour la même durée que celle accordée initialement, par tacite reconduction dans la limite de 3. »

Voir INSTRUCTION n°2014-36 du 18 avril 2014, lien ci-dessous :
http://accueil.pole-emploi.intra:8501/personnalisation/docs/notes/site/documents/RH/RH_temps-de-travail_duree/pdf/2014-36.pdf

Classif : que se passe-t-il ?

Les ministères concernés ont accusé réception du dossier de la DG et devraient rendre leur avis sur le projet le 16 novembre 2019.
Selon la DG, la classif pourrait être mise en place à compter d'avril 2020.
L'action du SNU continue :
Pour dénoncer l'absence de perspectives d'évolution de carrière dans ce projet, à nous tous d'agir en adressant des courriers à la Ministre du Travail et au DG de Pôle Emploi (+ copie à syndicat.snu@pole-emploi.fr)
les courriers sont en ligne sur le site.

https://www.snupdlfsu.fr/secteur-public/public-info-et-actualit%C3%A9s-secteur/